

PETITE-ÎLE  
UNE VILLE POUR TOUS

# Défilé du 14 juillet

## Sénior

Concours Mamie bonheur

## Pratique

Action logement

## Jeunesse

Finale communale  
et départementale  
d'éducation routière

Magazine d'information  
n°14 / Juillet 2024

[www.petite-ile.re/](http://www.petite-ile.re/)

Ville de Petite-île Officiel 

[petiteilevilleofficielle](https://www.instagram.com/petiteilevilleofficielle) 

# Petite-Île à la Une



# SOMMAIRE

n°14  
Juillet 2024

## 3.Édito

## 4-5.Travaux

- Réhabilitation de l'école Le Vétiver
- Retour en image sur les travaux

## 6-7.Sénior

- Concours Mamie Bonheur
- Médaille de l'enfance et des familles

## 8-9.Pratique

- Des solutions proposées par Action Logement aux salariés locataires et propriétaires

## 10.Logement

- Pose de la première pierre de l'opération Bois de Buis

## 11.Finances

- Délais de paiement des collectivités rendus publics

## 12-13.Jeunesse

- Signature de la Convention Territoire Educative Rurale « TER d'Envol »
- Finale communale et départementale d'éducation routière

## 14.Sécurité/CLSPD

- Signature du contrat de sécurité

## 15. Associations

- Les agriculteurs de Petite-Île
- Section des Anciens Combattants de Petite-Île

## 16-17.Environnement et développement durable

- Pas de quartier pour nos déchets
- Présentation plantes endémiques

## 18-19.Retour en images

## 20-21.Portrait

- René Paul Vitry
- Zroud Alexandre

## 22.Tribune de l'opposition

## 23-24.Loisirs

- Agenda (juillet, août, septembre) / Brève : 1 mariage 1 arbre
- Major esport / cardgames



### Directeur de publication :

Serge Hoareau, Maire de Petite-Île

Rédacteurs : Barret Emilie, Martin Mélanie

Photos et illustrations : Service Communication

Charte graphique : Service Communication

Mise en page & Exécution : Landon Margot

Impression : INOPRINT DL : .....

Tirage : 7600 exemplaires

Remerciements : Services municipaux

La rédaction décline toute responsabilité quant au contenu des sites internet mentionnés dans le magazine municipal.

## Chères Petite-Îloises, chers Petite-Îlois,



C'est avec plaisir que je vous fais parvenir un nouveau numéro du magazine municipal « Petite-Île à la Une ». Ce bulletin d'information permet à chacune et à chacun d'entre vous d'être informé sur la vie communale.

Au cours de ces dernières semaines, la vie communale a été rythmée par l'organisation des élections européennes et des élections législatives anticipées. En l'espace de 5 semaines, il nous a fallu organiser les bureaux de vote pour garantir, à 3 reprises, le bon déroulement des scrutins. Je tiens à remercier les agents municipaux, les assesseurs volontaires et les élus qui se sont mobilisés pour ces moments importants de démocratie.

Ces temps forts de la vie politique sont essentiels. Nos libertés fondamentales forment le socle de notre démocratie. La liberté d'expression, qui nous permet de partager nos idées et de débattre ouvertement dans le respect et sans diffamer. La liberté de réunion, qui nous permet de nous rassembler pour des causes qui nous tiennent à cœur. La liberté de la presse, qui assure une information libre et indépendante. La liberté de culte, qui garantit à chacun le droit de pratiquer sa religion ou de ne pas en avoir. Ces libertés sont précieuses et doivent être protégées et défendues chaque jour.

Une nouvelle fois, vous avez été nombreuses et nombreux à participer aux festivités du 14 juillet. Ce succès populaire montre combien vous accordez de l'importance à ces moments de commémoration, de mémoire. Par votre présence, vous avez célébré ce jour symbolique et historique. La fête Nationale marque l'unité et la détermination du peuple français. Je tiens à remercier tous les corps constitués et la quarantaine d'associations de Petite-Île qui sont venus défilé dans la joie et la bonne humeur.

Petite-Île a été mise à l'honneur par ses jeunes. Je tiens à saluer les bons résultats des enfants qui ont participé à la finale départementale de sécurité routière. Grâce à leur dextérité et à leur niveau d'apprentissage, les jeunes de la Ville ont pu truster les 1<sup>ère</sup>, 2<sup>nde</sup>, 4<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> place de ce challenge auquel ont participé 7 communes de La Réunion.

Comme chaque année, la municipalité a honoré les jeunes qui ont été reçus à leur examen. L'occasion pour nous de les encourager dans la poursuite de leurs études ou dans leur choix de s'engager dans la vie professionnelle.

Notre jeunesse, c'est l'avenir de notre commune. A travers leur engagement, leur créativité leur dynamisme et leur ambition, nos jeunes ont un rôle crucial à jouer dans la construction de notre société. C'est pour cette raison que la Commune a signé avec l'Académie de La Réunion la convention Territoire Educatif Rural « TER d'envol » pour encourager les jeunes de notre territoire communal dans leurs parcours de formation et les préparer au mieux dans leur projet professionnel.

Petite-Île porte également une attention particulière à sa troisième jeunesse. Nos seniors ont pu profiter des ateliers bien être de la Karavane du bel âge et à cette occasion, notre Centre Communal d'Action Sociale a organisé le concours Mamie Bonheur.

Le service de portage de repas, qui a été mis en place en mars

dernier, connaît lui un franc succès. Pas moins de 86 repas sont livrés quotidiennement, du lundi au vendredi par notre prestataire, l'ESAT de l'Anse. Ce service a reçu un bon accueil chez les bénéficiaires.

Toujours en direction de notre public sénior, la Commune de Petite-Île a confié à la SHLMR la construction d'une nouvelle résidence personnes âgées. Située en plein cœur du village de Petite-Île, sur la rue Joseph Lacarre, cette opération est proche de toutes les commodités. Ce sont 31 logements qui sont mis en chantiers et qui seront livrés au cours du premier semestre 2026.

Les travaux sur le chemin Karl de Lavergne s'achèvent. Ce chantier a connu d'importants aléas liés à la qualité du sol. L'écaillage rocheuse au niveau de la rue des Agapanthes a nécessité un délai supplémentaire de 3 mois pour finaliser les travaux de recalibrage de ce chemin.

Dans les prochaines semaines vont démarrer les travaux de :

- construction du centre d'hébergement d'urgence temporaire sur le secteur de Charrié. Cette opération comptera 7 logements qui seront réservés aux familles Petite-Îloises devant faire face à des accidents de la vie ;
- requalibarge de la RD 31 dans la traversée de Ravine du Pont entre le chemin Venant et la RD 29, rue de l'Anse.

Enfin, depuis le 8 juillet 2024 le projet de construction du bassin de baignade de Grand'Anse est en enquête publique. Vous avez jusqu'au 7 août pour venir consulter en Mairie le dossier réglementaire et émettre votre avis sur ce projet.

Bonne lecture et bonnes vacances à celles et ceux qui ont pu prendre quelques jours.

Serge Hoareau  
Votre Maire et Vice-président du  
Département.

# Réhabilitation de l'école Le Vetyver

La commune de Petite-Île dispose de neuf établissements scolaires répartis sur l'ensemble de son territoire. Certains d'entre eux ne répondent plus aux besoins actuels et présentent des dégradations structurelles. C'est pourquoi, pour faire face à ces dégradations et aux évolutions actuelles, la ville de Petite-Île souhaite restructurer ses équipements d'enseignement.



Parmi les établissements à restructurer, la ville de Petite-Île souhaite réhabiliter l'école Le Vetyver qui accueille à l'heure actuelle environ 94 élèves.

La commune de Petite-Île prône l'excellence éducative et souhaite mettre au même niveau d'équipements l'ensemble de ses établissements scolaires. Elle souhaite offrir un établissement qui répond au mieux aux besoins de sa population. Ainsi, la réhabilitation de l'école Le Vetyver, est un projet important pour le quartier de Manapany les Hauts qui doit permettre d'offrir un établissement adapté aux enjeux du territoire.

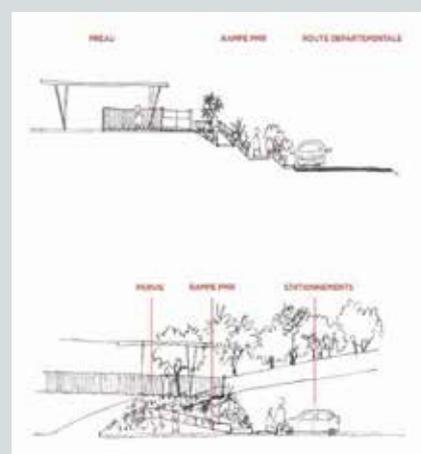
Le programme des travaux prévoit entre autres :

- La démolition de l'ensemble des bâtiments, sauf la restauration dont la conception est récente ; Les bâtiments sont reconstruits sur 2 niveaux en L, permettant ainsi d'exploiter et mettre à profit la topographie du site ;
- Le terrassement de la zone pour installer l'école sur la même plateforme que la restauration ;
- La création de petits jardins pédagogiques ;

- La création d'une attente abritée pour les parents sur la partie basse, en lien avec la route départementale ;
- La revalorisation de la cour de récréation ;
- Le réaménagement de l'accès principal qui devra s'effectuer sur le bas de la parcelle.
- La réalisation d'un accès technique et d'une aire de retournement au niveau de la cour haute...

Le projet de réhabilitation de l'école a été présenté aux parents d'élèves lors du Conseil d'école. La question de continuité pédagogique a été posée et il leur avait été proposé soit la continuité des cours dans des algécos à Manapany les Hauts soit le transfert des élèves à l'école Les Platanes pendant la durée des travaux. Les parents ont décidé que les élèves seront transférés sur les écoles de Piton des Goyaves.

Le coût total de cette opération démolition reconstruction est estimé à 3 282 102€HT dont 2 593 950€HT pour les travaux.



**Le coût total de cette opération démolition reconstruction est estimé à 3 282 102€HT dont 2 593 950€HT pour les travaux.**



# Petite-Île en chantier

## Travaux réalisés

Mise en place d'une main courante dans des cages d'escalier

École Les Florales



## Travaux réalisés

Réfection peinture abris bus

Allée des Tournesols



## Travaux réalisés

Réfection peinture abris bus

Rue de la Cour



## Travaux réalisés

Remplacement clôture

École Les Fleurs de Canne



## Travaux réalisés

Travaux d'enrobé

Rue de la Cour



## Travaux en cours

Travaux d'enrobé

Impasse de l'École



## Travaux réalisés

Travaux d'enrobé

Impasse des Pâturages



## Travaux réalisés

Travaux de reprise d'enrobé

Chemin Venant



## Travaux réalisés

Travaux de reprise d'enrobé

Rue Joseph Lacarre



## Travaux en cours

Travaux de mise aux normes de ralentisseur

Chemin Estellien Sorres



## Travaux réalisés

Travaux de voiries et de réseaux divers

Chemin Léopold Lebon



## Travaux réalisés

Travaux de reprise d'enrobé

Chemin Dauphin



## Travaux réalisés

Travaux de reprise d'enrobé

Chemin Laguerre



# Concours Mamie Bonheur

C'est la 1ère édition du concours Mamie bonheur à Petite-Île. Une élection qui s'est déroulée le 11 juin dernier, avec pour objectif de mettre à l'honneur la beauté des femmes à tout âge. La gagnante s'appelle Merlo Jocelyne et elle a 62 ans.



Pourquoi Mamie Bonheur ?

Le terme « Mamie » a progressivement remplacé le plus classique « grand-mère », que l'on trouve en 1857 sous la forme de « mère-grand », dans Le Petit Chaperon Rouge des Frères Grimm. Ainsi, il est qualifié de mot « vieilli et familier » et s'emploie pour traduire un sentiment d'affection, de proximité. Mamie Bonheur, parce qu'il est toujours agréable de se retrouver en compagnie de ses aïeux, d'écouter leurs histoires, de goûter leurs bons petits plats concoctés avec soin et le plus souvent au feu de bois.

La ville de Petite-Île a voulu mettre à l'honneur ces grands-mères, ces femmes de la 3<sup>ème</sup> jeunesse qui sont les biens précieux de la mémoire du passé, de l'expérience, de la transmission des connaissances et des savoir-faire.



8 candidates ont participé à ce challenge. Nous retrouvons sur le podium :

- 2<sup>ème</sup> Dauphine : Madame Gonthier Elsie
- 1<sup>ère</sup> Dauphine : Madame Mussard Véronique
- Mamie Bonheur : Madame Merlo Jocelyne.

Un grand bravo et un grand merci à toutes les participantes qui ont su animer ce concours et de nous avoir fait vivre un moment inoubliable.



**Miss Mamie Bonheur :  
Madame Merlo Jocelyne**



# Médaille de l'enfance et des familles

La médaille de l'enfance et des familles est accordée aux personnes qui ont élevé des enfants en leur apportant leur dévouement et des soins attentifs. Il s'agit d'un titre honorifique qui leur est décerné pour rendre hommage à leur mérite ou leur témoigner la reconnaissance de la Nation.



Le 25 mai dernier, la ville de Petite-Île a décerné la médaille de l'enfance et des familles à 7 mamans de Petite-Île dont 1 à titre posthume. C'était un moment d'émotion intense où plusieurs enfants et petits-enfants ont pu exprimer leur affection pour leur maman.

Retour en image !



**BOYER Marie Sylviette**  
(à titre posthume)



**TERGEMINA Marie Claude**



**RAMIN Mickaële Marie Nicole**



**POTHIN Marie Michette**



**LACAILLE Marie Jacqueline**  
Veuve LAURET



**HOARAU Marie Thérèse**



**BLAINVILLE Editte Raphaëla**  
Thérèse épouse CALOGINE

# Des solutions proposées par Action Logement aux salariés locataires et propriétaires

Pour faire face aux problèmes d'accès aux logements, Action Logement propose des aides, services et financements adaptés pour répondre au mieux aux besoins des particuliers salariés.



## ► Trouver un logement adapté

Action Logement propose son aide pour la recherche d'un logement qu'il soit social, intermédiaire ou privé. Grâce à son test d'orientation logement, il est possible de vérifier votre éligibilité à une solution de logement :

- Trouver un logement social avec la plateforme locative al-in.fr ;
- Trouver un logement dans le privé grâce au dispositif Action Cœur de Ville et s'inscrire sur [actionlogement.fr/louer-en-ville](http://actionlogement.fr/louer-en-ville) ;
- Trouver un logement intermédiaire pour ceux qui ont des revenus trop élevés pour un logement social mais ayant des difficultés à accéder au parc privé.

## ► Faciliter la recherche de location

Afin de faciliter la recherche en location, Action Logement propose deux aides :

- La garantie Visale : une caution gratuite des loyers pour faciliter l'accès au logement des salariés et des jeunes et rassurer les propriétaires. Cette caution permet de garantir aux bailleurs le paiement du loyer et des charges locatives dans la limite de 36 mois d'impayés. En cas de dégradations imputables aux locataires, les frais de remise en état sont couverts. En cas

de difficultés de paiement de loyer, Action Logement accompagne le locataire dans le remboursement de sa dette.

- Le Mobili-Pass : une solution complète de financement pour faciliter la mobilité professionnelle des salariés. Le mobili-pass prend la forme d'une subvention jusqu'à 2200€ pour avancer les frais d'accompagnement à la recherche d'un logement et/ou d'un prêt au taux de 1% pour régler une partie des dépenses liées à la mobilité professionnelle.

## ► S'installer dans un logement

Pour faciliter l'installation du salarié dans un logement, trois solutions possibles :

- L'avance Loca-Pass : permet de financer gratuitement et sans frais le montant du dépôt de garantie demandé par le bailleur dans la limite de 1200€. Le remboursement peut s'étaler sur 25 mois maximum avec un différé de 3 mois ;
- Mon Job Mon Logement : Aide de 1000€ sous forme de subvention pour aider à s'installer près de son lieu de travail ou de formation ;
- L'aide Mobili-Jeune : une subvention pour alléger le loyer des alternants. Prise en charge d'une partie du loyer jusqu'à 100€ par mois après déduction faite de l'aide au logement.



La plateforme locative al-in.fr





## ➤ Acheter un bien immobilier

Pour le salarié qui souhaite acheter son logement dans le neuf ou dans l'ancien, faire construire une maison individuelle ou acheter sur plan (VEFA) ou encore acheter un logement social, Action Logement les accompagne en proposant un prêt immobilier avantageux et des conseils en financement et en accession.

- Conseil avec un conseiller spécialisé : Diagnostic de la situation et analyse du projet après étude du profil acheteur. Le conseiller étudie la faisabilité du projet et recherche des solutions adaptées ;
- La prime accession : Aide gratuite de 10 000€ versée sous forme de subvention pour la construction ou acquisition d'un logement neuf ou acquisition HLM ;
- Le prêt accession ou prêt accession très sociale : un prêt pour l'achat de sa résidence principale allant jusqu'à 40 000€ pour toute construction ou acquisition d'un logement neuf, toute opération d'accession sociale sécurisée, toute acquisition HLM ou toute opération d'accession très sociale ;

## ➤ Financer des travaux

Pour les salariés souhaitant effectuer des travaux de rénovation dans son logement ou de mise aux normes ou d'améliorer l'isolation de son logement, Action Logement propose des prêts travaux.

- Le prêt Travaux : Prêt jusqu'à 10 000€ pour des travaux d'amélioration de performance énergétique, travaux d'amélioration et d'entretien et travaux d'adaptation du logement des personnes handicapées ;

- L'aide à la rénovation énergétique : une aide gratuite sous forme de subvention jusqu'à 20 000€ pour les travaux de rénovation et d'isolation adaptés au climat ;
- Le prêt amélioration : prêt jusqu'à 100 000€ pour les travaux de mise aux normes d'habitabilité, d'économie d'énergie, d'amélioration de la vie quotidienne ;
- Le prêt achèvement de travaux : prêt jusqu'à 50 000€ pour les travaux d'achèvement (gros œuvre, extension surface habitable, menuiserie etc...)
- Le prêt agrandissement : prêt jusqu'à 20 000€ pour des travaux d'extension (création de pièce supplémentaire, d'étage etc...) et de transformation en surface habitable de locaux non destinés à l'habitation.

## ➤ Bénéficiaire de services particuliers

Pour les salariés ayant dû faire face à un changement familial ou professionnel, des problèmes de santé, des difficultés financières, ou ayant besoin d'être mis à l'abri en réponse à une situation d'urgence, Action Logement se mobilise pour les aider en proposant un accompagnement personnalisé.

- Se faire accompagner avec les guichets uniques : les guichets uniques ont une mission d'intermédiation et d'interface avec les différents acteurs. Ils assurent notamment l'instruction des dossiers de prêt, le suivi personnalisé pour les familles en difficultés et le recouvrement amiable et judiciaire en cas d'impayés ;
- Se faire aider avec le service d'accompagnement social : un conseiller social établit un diagnostic social et budgétaire de la situation et identifie les actions à mettre en place pour permettre à la personne de se maintenir dans son logement ou pouvoir accéder à un logement.



**Pour plus d'informations sur les aides aux salariés, consultez le site internet d'Action Logement [www.actionlogement.fr](http://www.actionlogement.fr)**



# Pose de la première pierre de l'opération Bois de Buis

L'accès à un logement décent est une question essentielle aujourd'hui. A Petite-Île, nous constatons un vieillissement de la population. C'est pour cette raison que la municipalité souhaite offrir sur son territoire une nouvelle opération de logements de « Résidence pour Personnes Agées ».



La Ville de Petite-Île a sollicité la SHLMR en vue de la programmation d'une Résidence Personnes Agées (100% de logements dédiés à des personnes âgées en petites typologies). En effet, Petite-Île voit sa population des 60-74 ans augmenter, 16,5% de la population par tranche d'âge. A la lecture des données INSEE, on peut penser qu'elle sera en constante augmentation dans les années à venir, puisque les 45-59 ans représentent 22,4% de la population. Dans une programmation à court terme, il est important de pouvoir accueillir dignement cette tranche de la population.

Le mardi 9 juillet, a eu lieu la pose de la première pierre de l'opération « Bois de Buis » en présence du bailleur, la SHLMR. Cette future résidence sera située au Centre-Ville, sur la rue Joseph Lacarre. L'opération sera implantée sur un terrain de 2 139 m<sup>2</sup> et le bâtiment sera construit en forme de U sur 3 niveaux en suivant la pente naturelle du terrain par un effet escalier. La résidence sera composée de trois bâtiments pour 31 logements sociaux dont 3 T1 avec varangue et 28 T2 avec varangue.

Ces nouveaux logements sont situés au cœur du Centre-Ville. Cette localisation privilégiée offre une proximité immédiate avec toutes les commodités nécessaires à une bonne qualité de vie des résidents.

L'opération disposera également :

- D'un ascenseur ;
- D'une rampe d'accès PMR ;
- D'un local commun résidentiel d'environ 50 m<sup>2</sup> ;
- D'un local poubelle en rez-de-jardin.

Le coût total des travaux est estimé à 6 136 980 € HT pour une durée prévisionnelle de chantier de 21 mois.



**Le coût total des travaux est estimé à 6 136 980 € HT**



# Délais de paiement des collectivités rendus publics

Olivia Grégoire, ministre déléguée chargée des Petites et moyennes entreprises, du Commerce, de l'Artisanat et du Tourisme l'avait annoncé : les délais de paiement des collectivités seront désormais rendus publics.



Le délai de paiement est le délai dans lequel il est possible de régler les marchandises ou prestations de services acquises. Le Code des marchés publics fixe à 30 jours le délai de paiement des collectivités à compter de la réception des factures.

Depuis le 22 avril 2024, sur le site open data du gouvernement, les données relatives aux délais de paiement des collectivités sont désormais rendues publics. Le recensement concerne pour l'instant les communes de plus de 3500 habitants. Le délai pris en compte est de 30 jours maximum,

et se décompose en 20 jours pour la collectivité et 10 jours maximum pour l'Etat (le comptable public). Sur les 4614 collectivités listées, 84 % respectent le délai légal de 30 jours et 16 % donc, soit 721 communes, dépassent la limite.

La ville de Petite-Île est classée 1<sup>ère</sup> sur les 24 communes de l'île avec un délai de paiement de 11,26 jours et 331<sup>ème</sup> sur 3251 communes listées au total. Ce délai est plus que remarquable et assure aux entreprises qui désirent contracter avec la collectivité d'un paiement rapide de leurs factures.

Département	Nom de la collectivité	Types de collectivités	Moyenne
La Réunion	Petite-Île	Commune	11,26
La Réunion	Bras-Panon	Commune	15,72
La Réunion	Étang-Salé	Commune	16,91
La Réunion	Saint-Benoit	Commune	17,37
La Réunion	Le Port	Commune	18,52
La Réunion	Trois-Bassins	Commune	18,78
La Réunion	Les Avirons	Commune	19,05
La Réunion	La Possession	Commune	19,12
La Réunion	Saint-Joseph	Commune	19,51
La Réunion	Le Tampon	Commune	19,66
La Réunion	Saint-Pierre	Commune	20,14
La Réunion	Salazie	Commune	21,71
La Réunion	Saint-Louis	Commune	23,73
La Réunion	Saint-Paul	Commune	23,88
La Réunion	Sainte-Rose	Commune	28,42
La Réunion	Cilaos	Commune	29,64
La Réunion	Saint-Denis	Commune	33,46
La Réunion	La Plaine des Palmistes	Commune	36,93
La Réunion	Saint-André	Commune	48,11
La Réunion	Saint-Leu	Commune	51,28
La Réunion	Sainte-Marie	Commune	52,12
La Réunion	Entre-Deux	Commune	71,21
La Réunion	Sainte-Suzanne	Commune	87,77
La Réunion	Saint-Philippe	Commune	93,04



**La ville de Petite-Île est classée 1<sup>ère</sup> sur les 24 communes de l'île avec un délai de paiement de 11,26 jours**



# Signature de la Convention Territoire Educative Rurale « TER d'Envol »

Le vendredi 3 mai dernier, la ville de Petite-Île a signé, avec le Recteur de la Région Académique de La Réunion, la Convention Territoire Educative Rural « TER d'Envol ». Cette convention est le fruit d'une collaboration étroite entre la municipalité, les établissements scolaires locaux, les divers partenaires éducatifs et revêt une importance capitale pour l'avenir de nos enfants.



Le « Territoire Éducatif Rural » (TER), est une initiative de l'Éducation Nationale visant à renforcer et à améliorer l'offre éducative dans les zones rurales. Il s'agit d'une convention qui engage différents acteurs locaux, tels que les collectivités territoriales, les établissements scolaires, les associations, les parents d'élèves et d'autres partenaires, dans le but de développer un projet éducatif global adapté aux spécificités et aux besoins des territoires ruraux.

Vivre en milieu rural comporte son lot de défis. L'éloignement géographique, le manque de certaines infrastructures présentes en ville, parfois même l'isolement social, sont autant d'obstacles auxquels nos communautés font face au quotidien. En plaçant l'éducation au cœur de nos priorités, nous nous engageons à offrir à chaque enfant, peu importe son lieu de résidence, les moyens de s'épanouir et de réussir. C'est dans cette optique que la Convention « TER d'envol » prend tout son sens. Elle vise à garantir un accès équitable à l'éducation, en dépit

des défis que peut représenter la ruralité. Mais cette démarche ne se limite pas aux salles de classe, elle permet également de garantir l'accès à la culture, au sport, à la santé, et aux nouvelles technologies.

En résumé, le TER est une démarche globale et partenariale visant à garantir une éducation de qualité pour tous les enfants vivant en milieu rural, en prenant en compte les particularités et les spécificités de ces territoires.



**le TER est une démarche globale et partenariale visant à garantir une éducation de qualité pour tous les enfants vivant en milieu rural**



# Finale communale et départementale d'éducation routière

Apprendre les comportements qui permettent de se déplacer en sécurité et faire face aux situations de dangers est l'objectif principal de l'éducation à la sécurité routière à l'école.



Connaître et respecter le code de la route, dès le plus jeune âge, est indispensable pour tous nos déplacements à pied, à vélo, à moto et en voiture.

C'est pourquoi, la Police Municipale poursuit sa campagne d'éducation routière au sein de nos écoles afin de sensibiliser nos enfants, de classes de CM1/CM2, aux dangers de la route.

Durant l'année, les élèves ont pu bénéficier d'un enseignement théorique et pratique. Les meilleurs élèves de chaque école ont été retenus pour participer à la finale communale d'éducation à la sécurité routière qui s'est déroulée le samedi 1<sup>er</sup> juin. Les élèves ont été évalués à travers un questionnaire à choix multiples, un atelier pratique et un atelier sur la maniabilité d'un vélo lors d'un parcours d'obstacles.

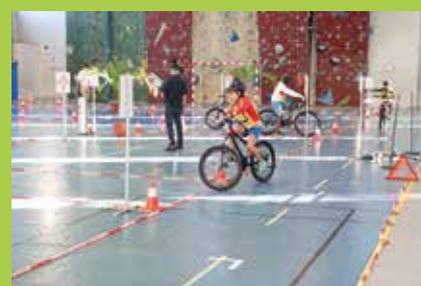
Les 10 meilleurs élèves de la commune ont été sélectionnés afin de représenter les couleurs de Petite-Île à la finale départementale, le mercredi 3 juillet dernier au complexe sportif Jean Joly à la Rivière Saint-Louis.

Dans un esprit convivial, cette compétition a rassemblé 56 concurrents, engagés dans 3 épreuves :

1. Atelier connaissances générales (QCM code de la route et comportement)
2. Atelier mise en situation (piste routière)
3. Atelier maîtrise du vélo (maniabilité).

Nos jeunes Petite-Îlois arrivent dans le top 5 avec la 1<sup>ère</sup>, la 2<sup>ème</sup>, la 4<sup>ème</sup> et la 5<sup>ème</sup> place.

Un grand bravo à tous les enfants qui ont participé à cette finale.



**Nos jeunes Petite-Îlois arrivent dans le top 5 avec la 1<sup>ère</sup>, la 2<sup>ème</sup>, la 4<sup>ème</sup> et la 5<sup>ème</sup> place.**



## FINALE DÉPARTEMENTALE D'ÉDUCATION ROUTIÈRE MERCREDI 3 JUILLET 2024 RÉSULTATS



CLASSEMENT	DOSSARD	NOM	PRENOMS	COMMUNE	NOTE
1	37	MALET	Léa	PETITE-ÎLE	191
2	23	HOARAU	Lucas	PETITE-ÎLE	190
4	57	VIENCE	Batiste	PETITE-ÎLE	188
5	16	FERT	Nathanael	PETITE-ÎLE	188
6	50	SÉVETIAYE ARÉQUIOM	Nolhan	PETITE-ÎLE	187
8	13	DIJOUX	Jérémy	PETITE-ÎLE	184
16	14	DIJOUX	Kéran	PETITE-ÎLE	176
17	44	RAGOUTAN OGNARD	Valentin	PETITE-ÎLE	174
22	32	LAURET	Elissam	PETITE-ÎLE	167
25	39	MARTIN	Noé	PETITE-ÎLE	164



# Signature du contrat de sécurité

La ville de Petite-Île a co-signé, le 14 mai dernier, avec Monsieur le Sous-préfet, Monsieur le Procureur de La République et le représentant du commandement de la Gendarmerie de La Réunion, son contrat de sécurité.



Suite à la réactivation du Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD) en septembre 2023, la ville de Petite-Île, soucieuse de maintenir dans les quartiers une qualité de vie indispensable au bien vivre ensemble, a signé son contrat local de sécurité.

Le contrat de sécurité est un nouvel outil partenarial qui concrétise un engagement réciproque entre l'État et les collectivités territoriales en matière de politique de sécurité et de tranquillité publique, de la sécurité du quotidien à la justice de proximité et à l'aide aux victimes. Il repose sur un diagnostic partagé qui inclut des facteurs quantitatifs (données relatives à la délinquance) et qualitatifs (état des lieux des moyens engagés et méthodes de travail) dans l'ensemble du spectre de la sécurité, incluant le champ de la prévention et porte l'ambition de lutter plus efficacement contre l'insécurité en associant tous les acteurs de la prévention à la répression.

Cette approche globale doit associer tous les acteurs impliqués, gendarmerie nationale, services du ministère de la justice et de l'éducation nationale, acteurs de la prévention

spécialisée et du traitement de la jeunesse, moyens des collectivités locales, notamment de la police municipale, des bailleurs sociaux, ainsi que les entreprises privées de sécurité et doit recouvrir différents aspects susceptibles d'être pris en compte.

Le contrat de sécurité de Petite-Île est conclu pour une première période de 3 ans. Il permet la mise en place d'un éventail d'actions, arrêtées conjointement par la gendarmerie et la police municipale. Les actions à venir, préventives et répressives, priorisent la sensibilisation, (ex : mieux faire prendre conscience aux mineurs des conséquences de leurs actes), et visent une meilleure sécurisation de l'espace public (ex : mise en place de la vidéo surveillance).



**Le contrat de sécurité de Petite-Île permet la mise en place d'un éventail d'actions, arrêtées conjointement par la gendarmerie et la police municipale.**



# Associations

Découvrez deux associations de la commune.



## L'ASSOCIATION LES AGRICULTEURS DE PETITE-ÎLE

L'association les agriculteurs de Petite-Île se consacre à la remise en état des voiries des exploitations agricoles endommagées par les intempéries survenues à Petite-Île. Sous la présidence de Nicolas FOLIO, l'association soutient les agriculteurs du territoire en rétablissant l'accès et la fonctionnalité de leurs exploitations, permettant ainsi la continuité de leurs activités agricoles.

Parmi les actions proposées par l'association, la réhabilitation des voiries agricoles occupe une place centrale. Des travaux de réfection sont menés pour réparer et entretenir les routes endommagées, assurant ainsi une production agricole optimale.

Concrètement, ces activités comprennent l'évaluation des dommages, la planification des interventions, ainsi que l'entretien et la réparation des chemins. L'association collabore étroitement avec les agriculteurs pour minimiser les interruptions de leurs activités pendant les travaux et s'assurer que les solutions mises en œuvre répondent à leurs besoins spécifiques.

### Contact

**Président :** Monsieur FOLIO Nicolas

**Tél :** 0692 62 05 16

**Mail :** [associationdesagriculteurs.pi@gmail.com](mailto:associationdesagriculteurs.pi@gmail.com)

**Adresse :** 3 rue du Stade 97429 Petite-Île



## SECTION DES ANCIENS COMBATTANTS DE PETITE-ÎLE

L'Association section des anciens combattants de Petite-Île incarne un lien précieux avec l'histoire et le devoir de mémoire. Par les épreuves des guerres mondiales, des campagnes d'Indochine, de Corée du Sud, d'Algérie et des opérations extérieures (OPEX), cette association rassemble les Hommes de valeur qui ont servi leur pays avec bravoure.

Son objectif est de maintenir les liens d'amitié forgés lors des conflits passés et de réunir les intérêts moraux, sociaux et matériels de ses membres. Il vise également à prolonger l'action des combattants morts pour la patrie en perpétuant leur souvenir à La Réunion.

L'Association invite chacun à se joindre à sa mission de respect, de reconnaissance et de soutien envers les anciens combattants.

Elle rend également visite aux anciens combattants malades et/ou en santé fragile, leur apportant ainsi un réconfort bienvenu. De plus, elle offre une assistance administrative à ces personnes, facilitant ainsi leur accès aux services dont elles ont besoin.

### Contact

**Président :** Monsieur DRESSAIRE Christian

**Tél :** 0692 65 67 31

**Mail :** [acpetite-ile@outlook.com](mailto:acpetite-ile@outlook.com)  
[dressaire.christian@orange.fr](mailto:dressaire.christian@orange.fr)

**Adresse :** 3 rue du Stade 97429 Petite-Île

# Pas de quartier pour nos déchets

La propreté de notre belle commune est une affaire de tous. Elus municipaux, agents communaux, membres associatifs, partenaires et riverains ont répondu présents pour cet acte écocitoyen.



Comme chaque année, la population a répondu présente à l'opération « pas de quartier pour nos déchets » qui s'est déroulée le samedi 27 avril dernier. Une mobilisation forte pour une action qui l'est tout autant.

Un moment de convivialité intergénérationnelle tout en sensibilisant à la propreté de l'environnement, d'inciter les gens à respecter les lieux publics, de lutter contre un certain nombre d'incivilités environnementales et à la nécessité de réduire les erreurs de tri et de limiter le volume de déchets que chacun génère.

Munis de gants et de sacs poubelles, les bénévoles ont sillonné les axes principaux des différents quartiers afin de ramasser les déchets abandonnés dans nos rues obstruant les caniveaux. Bouteilles en verre et plastique, mouchoirs, mégots de cigarettes, papiers, cartons, batteries et pneus ont été collectés, triés et dont la pesée s'élevait aux alentours de 3 tonnes.

Ces dépôts illégaux ont des impacts multiples et directs sur la qualité de vie des Petite-Ilois, sur l'environnement et même sur la santé publique. En effet, l'accumulation de ces

déchets peut générer des nids à moustiques et attirer les rats. Il est donc primordial de lutter contre ces foyers de contaminations de maladies telles que la dengue ou la leptospirose qui s'accroissent sur notre département.

Malgré tout, le constat reste alarmant car nous constatons, chaque année, des dépôts sauvages de plus en plus importants sur le territoire communal. Pour rappel, ces incivilités sont passibles de sanctions administratives (amende pouvant aller jusqu'à 15 000€) ainsi que de sanctions pénales.



**Les dépôts illégaux ont des impacts multiples et directs sur la qualité de vie des Petite-Ilois, sur l'environnement et même sur la santé publique.**



# Un arbre, un mois

## Présentation des arbres endémiques

### CAFÉ MARRON

**Biologie :** Le café marron, dont le nom scientifique est *coffea mauritiana* lam, fait partie de la famille des rubiacées. C'est un caféier endémique de La Réunion et de l'île Maurice. Il a été découvert en 1711 par Louis Boyvin d'Hardancourt, secrétaire général de la compagnie des Indes. Cet arbuste pousse à l'état sauvage au cœur des forêts de l'île de basse à moyenne altitude.

**Description :** L'arbuste peut atteindre jusqu'à 7 m de hauteur. Ses feuilles sont simples, lancéolées, acuminées et présentent, sur la partie intérieure, des petites protubérances au niveau des nervures. A l'aisselle des feuilles naissent des petites fleurs blanchâtres odorantes, longues de 6 à 10 mm, et poussent le plus souvent par deux ou trois. Par la suite, elles donnent des fruits ovoïdes souvent effilés de couleur verte, devenant violacés à noir à maturité. En général, ses fruits contiennent deux noyaux. Les fèves produites ont une teneur faible en caféine.

**Utilisation :** Le café marron possède des propriétés diurétiques, anti-inflammatoires et décongestionnantes. Préparé en infusion, une tasse 2 à 3 fois par jour, il serait efficace contre les rétentions d'urine, les néphrites et les cystites.



### LIANE ARABIQUE, CLÉMATITE DE MAURICE

**Biologie :** La liane arabique ou liane marabit (*Clematis mauritiana*) est une des rares liane endémique de La Réunion et fait partie de la famille des renonculacées. On la rencontre assez facilement dans les forêts de moyenne altitude.

**Description :** C'est une plante grimpante volubile aux tiges cylindrique et souples, souvent de couleur rougeâtre, pouvant s'élever facilement jusqu'à la cime des grands arbres. Ses feuilles opposées sont généralement composées de trois folioles en forme de cœur longues de 3 à 6,5 cm. Les inflorescences, naissant à l'aisselle des feuilles, sont des cymes portées par de longs pédoncules et comportent le plus souvent 3 à 6 fleurs penchées. Les fruits de la *Clematis mauritiana* forment des boules plumeuses longues de 2 à 3,5 cm.

**Utilisation :** La liane arabique est une plante toxique, un contact du suc de celle-ci avec la peau provoque des ulcérations.



### Café Marron



### Liane Arabique, clématite de Maurice

# Retour en images

Exposition Asémique



**Du 1<sup>er</sup> au 8 mars**

Cérémonie citoyenne



**Samedi 23 mars**

Bus Asetis



**Lundi 25 mars**

**Mardi 26 mars**



Inauguration de la cour de l'école Les Platanes Sud

**Mardi 26 mars**



Plantation au Collège Joseph Suacot

**Mercredi 27 mars**



Atelier de pâques

18-Retour en images

Illumination de la mairie de Petite-Île en bleu en soutien à la journée de sensibilisation à l'autisme



**Du 29 mars au 6 avril**

Sortie de la troisième jeunesse



**Vendredi 5 avril**

Caravane d'accès aux droits et à l'information



**Lundi 8 avril**

**Jeudi 11 avril**



Semaine Olympique et Paralympique

**Lundi 15 avril**



SAR avàn'

**Mardi 16 avril**



Tienbo ansanm' une comédie sur les proches aidants

Spéctacle l'arbre de vie



**Mercredi 17 avril**

Dératisation collective



**Vendredi 19 avril**

Caravane de l'animation à Chiendent Bambou



**Samedi 20 avril**

**Mercredi 8 mai**



Cérémonie du 8 mai

**Samedi 11 mai**



Rallye national du sud sauvage Petite-Île - ADA

**Dimanche 12 mai**



Remise des récompenses du Rallye

Remise de couettes par le Rotary Club



**Lundi 13 mai**  
CMA Mobile



**Mardi 14 mai**  
Exposition Profdart



**Du 17 mai au 22 juin**

Tournée Kafé Griyé de Davy Sicard



**Du 25 au 22 juin**

Illumination de la mairie de Petite-Île en vert en soutien à l'association Enfance Lyme and Co, maladie de Lyme



**Du 27 mai au 2 juin**

Ti tour à vélo



**Lundi 3 juin**

Élection mamie bonheur



**Mardi 11 juin**

Ateliers fête des pères



**Mercredi 12 juin**

Visite de Jackson Richardson à l'école Les Bougainvilliers



**Jeudi 13 juin**

**Mardi 21 mai**



Rétinobus - Dépistage du diabète

**Mercredi 23 mai**



Ateliers pour la fête des mères

**Samedi 25 mai**



Remise des médaille de la famille

**Lundi 3 juin**



Caravane d'accès aux droits et à l'information, de la parentalité, de la conjugalité, de la santé et de l'insertion

**Du 3 au 9 juin**



Illumination de la mairie de Petite-Île en mauve en soutien à l'association AFRH maladie de Verneuil

**Mardi 4 juin**



Olympiades à l'école Les Fleurs de Canne

**Dimanche 16 juin**



Course de côte

**Samedi 22 juin**



Fête de la musique

**Lundi 24 juin**



Olympiades au Stade Régional d'Athlétisme avec les élèves de CM2

# René Paul Vitry

Déjà auréolé de plusieurs podiums par le passé sur le trail long, René Paul Vitry, le traileur péi a franchi un nouveau cap cette année malgré des conditions de course particulièrement difficiles et a décidé de s'attaquer aux courses de montagne en Métropole.

L'édition 2024 du trail Championnat de France de Montagne a eu lieu ce dimanche 28 avril 2024 dans la région de Briançon. Ce championnat de France de course en montagne proposait des tracés mariant à la fois patrimoine du briançonnais et technicité de parcours. Plus de 20 centimètres de neige ont enneigé le point culminant du parcours. En bas, la pluie a été souvent de la partie. Certes, René-Paul Vitry avait un peu levé le pied ces dernières années dans sa pratique, mais le Petite-Îlois n'en reste pas moins un compétiteur hors pairs. L'athlète du COSPI l'a une nouvelle fois prouvé en décrochant le titre de champion de France Master 3. Il termine sa course avec plus de 5 minutes d'avance sur son premier poursuivant. Cette belle performance vient récompenser un retour en force de René Paul sur cette discipline.

Mais René Paul Vitry ne s'arrête pas là. A peine arrivé, qu'il est vite reparti à la conquête du Mont-

Blanc et son épreuve mythique de 42 kms le dimanche 30 juin dernier.

Avec ses 2540m de dénivelé, le Marathon du Mont-Blanc regroupe les meilleurs de la discipline qui se livrent une bataille haletante dans un décor de rêve ! D'abord sur les sentiers roulants et rapides de la première partie de course, puis dans les pentes raides et techniques de l'aiguillette des Posettes, difficulté principale du parcours, pour ensuite finir face à ce panorama incroyable de la chaîne du Mont Blanc.

Superbe performance de René Paul Vitry lors du trail du Mont-Blanc. Le Petite-Îlois a terminé premier dans sa catégorie en Master 3 et 71e au classement général. Il boucle son parcours en 11h47.

Toutes nos félicitations à notre champion et nous lui souhaitons de vivre encore de magnifiques aventures.



Nous tenons également à féliciter toute l'équipe du COSPI ayant participé au Championnat de France de Montagne à Briançon :

- Lauret Jean Eddy
- Barret Ruddy
- Rivière Lucas
- Blard Théo
- Atiaman Patrice
- Hoarau Alexis

- Mussard Alexandre
- Malet Jean Marie
- Fort Titouan
- Mussard Annie
- Gigan Elodie.

Le COSPI termine également 4<sup>ème</sup> du championnat par équipe en catégorie Master !

Soyons fiers d'être Petite-Îlois !



**Le Petite-Îlois a terminé premier dans sa catégorie en Master 3 et 71e au classement général.**



# Alexandre Zroud

*Petite-Îlois d'origine tunisienne, Alexandre Zroud, 31 ans, poursuit ses rêves hors de nos frontières. Du rêve à la réalité, il n'y a qu'un pas.*



Après avoir obtenu son BAC Economique et Social, spécialité anglais, il rejoint les rangs de la Gendarmerie Nationale et se spécialise par la suite, en tant que plongeur au sein de la Gendarmerie maritime de Toulon. Sa détermination et sa force de caractère font qu'à seulement 20 ans, il devient sous-officier.

De retour sur son île natale pour les vacances, il découvre que l'école Airways College se déplace à l'aéroport Roland Garros afin de présenter les métiers de l'aviation. Heureux hasard ? Il pousse les portes de cette conférence et décide alors, de quitter le monde de la mer pour les airs après 10 ans passés dans l'institution.

Aujourd'hui, Alexandre Zroud réalise son rêve d'enfant : être pilote de ligne. « C'est un métier de passion qui offre la possibilité de pouvoir travailler dans le plus beau bureau du monde, à 40 000 pieds, au-dessus des nuages », nous dit-il.

Il vole sur un appareil de type Boeing 737 pour la compagnie aérienne Ryanair basé en Italie. Il effectue principalement des vols courts courriers vers le Royaume-Uni, la Pologne, la Grèce, l'Albanie, la Hongrie et le Maroc. Il compte à son actif environ 350h de vols. Ce qu'il aime le plus dans ce métier est l'aspect technique et carré : « Chaque prise de décision s'appuie sur des faits, ne laissant rien au hasard [...], le sentiment que procure un atterrissage n'a d'égal ».

A moyen terme, il aspire à voler sur des vols longs courriers et il ne cache pas cette envie de rejoindre, un jour, notre compagnie locale Air Austral afin de pouvoir voler aux couleurs de La Réunion.

Sa plus grande fierté est d'avoir grandi à La Réunion et étant Zarab de la Réunion (comme il le dit si bien) de faire partie de cette culture. « Nous nous rendons compte de notre ouverture d'esprit que lorsque nous quittons notre île ».

Le meilleur conseil qu'il puisse donner aux jeunes réunionnais : « Vous pouvez tous réussir. Avoir un rêve, c'est une première étape. Il faut ensuite construire son chemin pour petit à petit le rendre réalisable en travaillant sans relâche. Si cela nécessite de quitter La Réunion, n'aies pas peur, fonce. La réussite n'arrive pas au hasard, on l'obtient en essayant, en tombant et en se relevant autant de fois que nécessaire. Tu n'as qu'une vie et tu mérites de la vivre pleinement, comme tu l'entends, alors crois en toi ».

Merci à ma famille pour ces années de soutien.



« Réyonnais pas pli couillon qu'un ot, alors tiembo, largue pas ! »





## **Non respect du règlement intérieur du Conseil Municipal du 24 mai 2020**

L'opposition n'a pas constitué de groupe dans le délai obligatoire d'un mois après l'approbation du règlement intérieur (conformément à l'article 31 du règlement intérieur, annexe à la délibération n°2020/2/10).

# Loisirs agenda

## Planning prévisionnel des manifestations

### Août :

**Rétinobus :**

**Date :** Jeudi 8 août

**Lieu :** Ravine du Pont

**Saisis ta chance :**

**Date :** Vendredi 9 août

**Lieu :** Parking du Vieux Moulin

**Major sport / cardgames :**

**Date :** Du 10 au 11 août

**Lieu :** Gymnase

**Fête du cinéma :**

**Date :** Du 14 au 17 août

**Lieu :** Salle Le Fangourin

**Party mix Tour :**

**Date :** Samedi 17 août

**Lieu :** Gymnase

**Triathlon :**

**Date :** Dimanche 25 août

**Lieu :** Commune

**Caravane de l'animation :**

**Date :** Samedi 31 août

**Lieu :** Manapany Les Bas

### Septembre :

**Journée du cheval :**

**Date :** Dimanche 1<sup>er</sup> septembre

**Lieu :** Domaine du Relais

**Rétinobus :**

**Date :** Lundi 9 septembre

**Lieu :** Piton des Goyaves

**Arrivée du tour cycliste**

**d'Antenne Réunion :**

**Date :** Jeudi 12 septembre

**Lieu :** Centre-Ville

**Départ du tour cycliste**

**d'Antenne Réunion :**

**Date :** Vendredi 13 septembre

**Lieu :** Centre-Ville

**Journée Européenne du**

**Patrimoine et journée des associations :**

**Date :** Dimanche 22 septembre

**Lieu :** À définir

**Caravane de l'animation :**

**Date :** Samedi 28 septembre

**Lieu :** Centre-Ville

**Fangou'rire :**

**Date :** Samedi 28 septembre

**Lieu :** Salle Le Fangourin

### Octobre :

**Semaine Bleue :**

**Date :** Du 1<sup>er</sup> au 5 octobre

**Lieu :** Commune

**Repas de la semaine Bleue :**

**Date :** Samedi 5 octobre

**Lieu :** Gymnase de Petite-Île

**Fangou'rire :**

**Date :** Samedi 5 octobre

**Lieu :** Salle Le Fangourin

**Course VTT Cross-country :**

**Date :** Dimanche 6 octobre

**Lieu :** Domaine du Relais

**Fête de l'ail :**

**Date :** Du 24 au 27 octobre

**Lieu :** Domaine du Relais

**Journée de la Production**

**Réunionnaise :**

**Date :** Vendredi 25 octobre

**Lieu :** Salle Le Fangourin

**Randonnée et course de l'ail :**

**Date :** Dimanche 27 octobre

**Lieu :** Sur la commune

### Brève :

#### 1 mariage 1 arbre

La Commune de Petite-Île s'est engagée depuis 2014 dans une démarche de préservation de son territoire, de sa culture, de son histoire, de ses valeurs.

La démarche Zéro phyto, la démarche DAUPI, le plan 1 million d'arbres pour La Réunion, les diverses actions de replantation..., sont autant d'actions qui attestent de l'engagement régulier de la commune pour améliorer et préserver un cadre de vie agréable à sa population.

La ville souhaite aller vers plus

de proximité et de sensibilisation de la population. Ainsi, à chaque mariage célébré, la collectivité offrira un arbre endémique et indigène de La Réunion.

Ce plant est remis aux mariés avec un cache-pot en Bambou confectionné par l'association Familles de Manapany les Hauts. La ville a fait le choix d'un matériau écologique car :

- Renouvelable : Plante ayant une croissance rapide ;
- Durable : Matériau robuste ;
- Recyclable : Matière végétale qui peut être recyclée ou compostée.



Association



Présente :



# MAJOR

ESPORT / CARDGAMES



PETITE-ÎLE  
UNE VILLE POUR TOUS



10 et 11 AOUT 2024  
GYMNASE DE PETITE-ÎLE

